

STAT AGRICOLES EURE-ET-LOIR

BULLETIN D'INFORMATION SUR LES STATISTIQUES DÉPARTEMENTALES EN APPRENTISSAGE AGRICOLE

DANS CE NUMÉRO :

Les apprentis en Eure-et-Loir	1
Les ruptures de contrat	1
Nombre de contrats par niveau	2
Les effectifs par CFA	2
Bilan de la campagne	2

Éléments clés :

- Prestation proposée aux employeurs « Contrats d'apprentissage facile » reconduite pour la nouvelle campagne.
- L'apprentissage se développe principalement sur les secteurs du paysagisme, équin et polyculture élevage.
- Evolution à la hausse des ruptures dans les secteurs paysager, équin, et polyculture élevage. Baisse significative en horticulture.
- Nette augmentation des contrats en Bac pro 3 ans (niveau IV).
- Les effectifs des apprentis sont principalement issus des CFA d'Eure-et-Loir, du Loiret et des Yvelines.
- Nombre de contrats enregistrés stable malgré une aide gouvernementale mise en place pour favoriser l'apprentissage.
- Formation des maîtres d'apprentissage : report de la majoration de 500 € attribuée par le Conseil régional aux entreprises.

Source — Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir

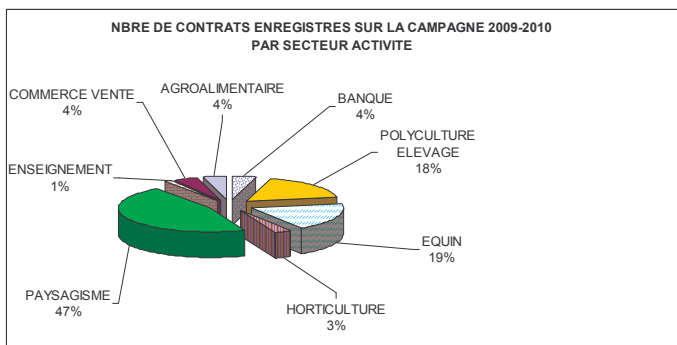
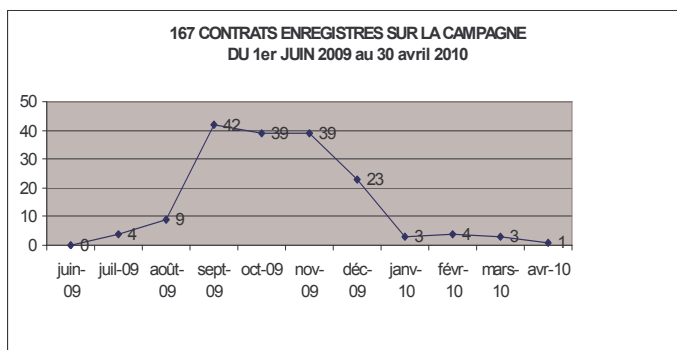
LES APPRENTIS EN EURE ET LOIR

Le point sur les enregistrements des contrats au 30 avril 2010

La campagne se termine au 31 mai 2010. En date du 30 avril 2010, nous comptabilisons **167 contrats enregistrés** (année précédente : 170) La répartition des enregistrements est plus étalée dans le temps, avec une période plus soutenue entre septembre et décembre. Beaucoup de contrats sont conclus à la rentrée scolaire. Les envois des contrats pour enregistrement s'étalent principalement de septembre à décembre.

La répartition des contrats par secteur d'activité

47 % des contrats relèvent de l'activité paysagisme. Cette augmentation par rapport à l'année passée (39 %) peut s'expliquer par le fait que des jeunes issus de troisième peuvent intégrer directement le Bac pro 3 ans et notamment dans ce domaine. En revanche, le secteur horticole est en forte diminution (de 11 % à 3 %) pour cette année. Cette formation est peu demandée sur notre département. Les autres activités restent rela-



vement stables par rapport à l'année dernière, avec une légère hausse concernant celle de l'équin (+ 5 points) par rapport 2008-2009. Dans l'ensemble les aides gouvernementales mises en place pour inciter les employeurs à recruter des apprentis (1 800 € pour toute embauche d'un apprenti

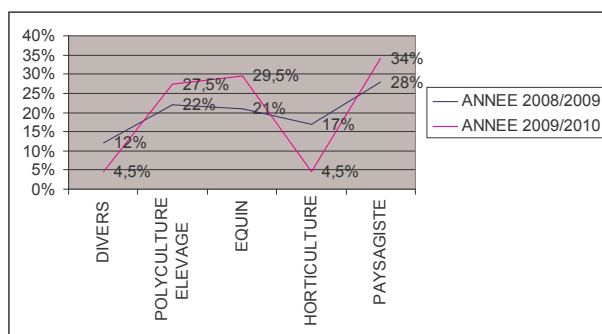
supplémentaire, ou exonération de charges sociales) n'ont pas fondamentalement fait évoluer les chiffres en apprentissage en Eure-et-Loir (*employeurs relevant de la MSA*).

Un comparatif sera nécessaire sur plusieurs années pour voir l'évolution des contrats enregistrés par la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir.

LES RUPTURES DE CONTRAT

Au 30 avril 2010, nous totalisons 44 ruptures enregistrées depuis le début de campagne. Pour 20 d'entre elles, il s'agit de ruptures sur des contrats conclus entre 2009 et 2010. Les autres sont relatives à des contrats de la campagne 2008-2009, voire 2007. Trois secteurs sont en évolution en nombre de ruptures : paysagisme, équin et polyculture-élevage. Les niveaux les plus touchés sont les CAPA/BEPA (55 %) et BAC PRO (30%).

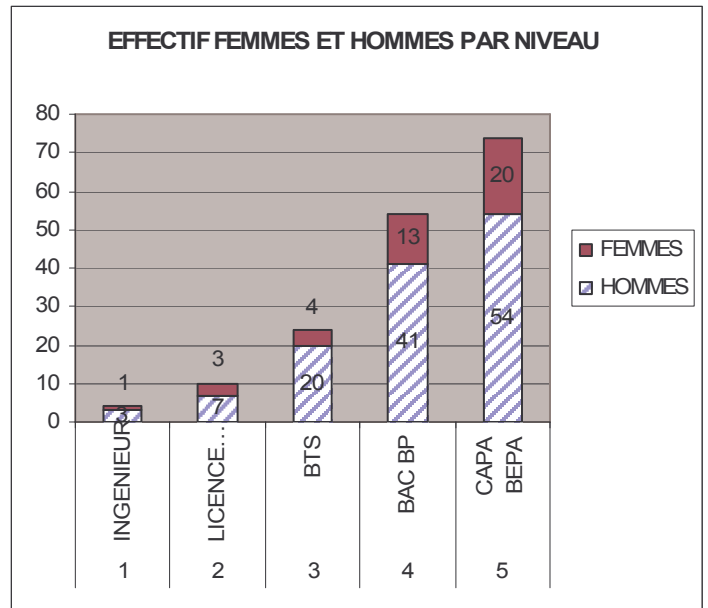
Hormis le secteur horticole qui voit son taux de rupture chuter, les autres vont vers une tendance à la hausse. La répartition des ruptures entre les hommes (21) et les femmes (21) est presque égale. Plus de la moitié des ruptures sont établies d'un commun accord et pour 25 %, il s'agit de ruptures au cours de la période d'essai.





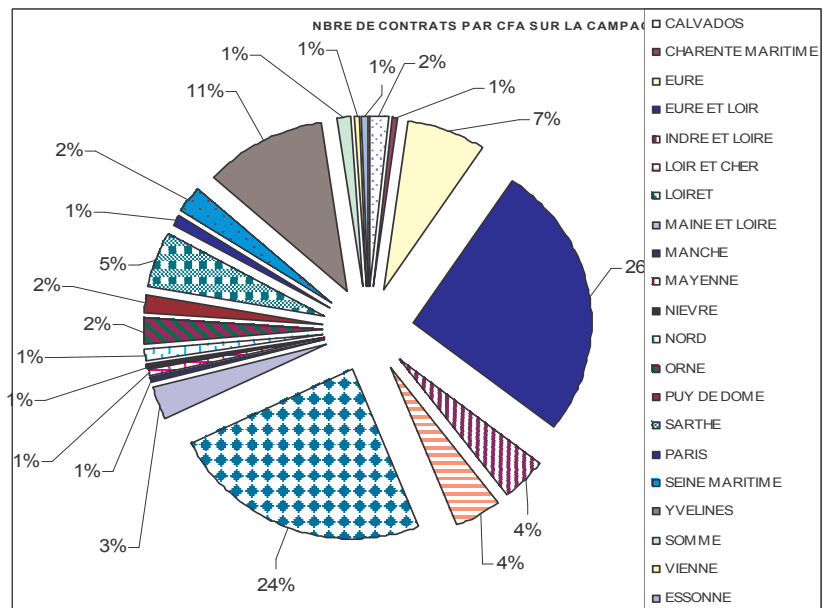
NOMBRE DE CONTRATS PAR NIVEAU ET PAR SEXE

L'effectif hommes reste majoritaire dans l'ensemble des niveaux de formations. Cela est peut-être dû au fait que les secteurs agricoles restent encore assez « masculins ». On peut également constater que l'apprentissage en niveau 4 a beaucoup évolué (+ 15 points) grâce à la possibilité d'intégrer, dès la sortie de 3ème, le Bac pro 3 ans. Concernant le niveau 3, 2 et 1, il n'y a pas modification importante sur les taux par rapport à la précédente campagne. Seul, le Bac pro 3 ans a fait une réelle percée et le niveau 5 a tendance à baisser (-12pts) par rapport à 2008-2009.



LES EFFECTIFS PAR CFA

Pour cette campagne, 50 % des contrats nous parviennent des CFA de la région Centre : Eure-et-Loir (26 %), Loiret (24 %), Indre-et-Loire (4 %), Loir-et-Cher (4%) Pour l'autre moitié, les contrats émanent principalement des CFA de Normandie (14 %) et de la région Ile-de-France (15 %).



Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir

10 rue Dieudonné Costes
28024 CHARTRES CEDEX
Site : <http://www.chambre-agriculture-28.com/espace-agriculteurs/>

SERVICE FORMATION COMMUNICATION

Cellule apprentissage
Tél : 02.37.24.45.37
Fax : 02.37.24.45.90
Contacts :

• Nathalie BOULAY : Référente apprentissage

Mail : n.boulay@eure-et-loir.chambagri.fr

• Karyne PETIOT



BILAN DE LA CAMPAGNE

Le nombre de contrats enregistrés pour cette campagne est stable par rapport à l'année écoulée. Bien que l'Etat ait mis une aide à l'embauche spécifique, il n'y a pas eu de répercussion majeure en Eure-et-Loir, concernant l'apprentissage relevant du champ agricole. Comme l'an passé, nous proposons aux employeurs une **prestation**

« **Contrat d'apprentissage facile** » (plaquette ci-jointe) afin de leur faciliter toutes les démarches (élaboration du contrat, mise en œuvre de toutes les démarches nécessaires auprès des CFA, MSA, DRAAF etc...). La campagne s'ouvre dès le **1er juin 2010** pour l'enregistrement des nouveaux contrats d'apprentissage.

Nous proposerons également **une formation destinée aux maîtres d'apprentissage** durant l'hiver 2010. Les employeurs de 11 salariés maximum embauchant un jeune et suivant cette formation auront une majoration de 500 € versée par le Conseil régional. Nous vous tiendrons informés sur les dates et le contenu du programme.